



Vie municipale

- Actualités
- Conseil municipal
- Plan de mandat
- Qualiville, la Ville certifiée
- Mairie centrale et de proximité**
- Organigramme des services
- Budget
- Marchés publics
- Elections
- Cimetières
- Archives municipales

Samedi 19 janvier 2019

Min 2° Max 6°



ESPACE FAMILLE



Carte interactive

Blois mag

[Janvier-février 2019](#)
[Blois mag / numéro 150](#)

Mairie centrale et de proximité

Mairie Centrale

Accueil de l'Hôtel de Ville et accueil téléphonique

9 place Saint-Louis
41000 Blois
Tél. : 02 54 44 50 50

L'accueil de l'Hôtel de Ville et sa ligne téléphonique sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 17 h 30

Service Vie civile

9 place Saint-Louis
41000 Blois
Tél. : 02 54 44 50 47

(dans la cour de l'Hôtel de Ville, face au portique)

Le service Vie civile est ouvert :

- le lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 17 heures
- le jeudi de 14 h à 17 heures
- et le samedi de 9 h à 11 h 45 (sauf opérations funéraires)

Démarches possibles

- Formalités administratives : carte d'identité, certificat de vie, attestation d'accueil, légalisation de signature et certification conforme, recensement militaire, inscription au liste électorale, livrets de famille, délivrance de copies d'actes d'état civil, passeports (uniquement sur rendez-vous).
- État civil : déclarations d'état civil (naissance, reconnaissance, décès, changement de nom, acte de reprise de vie commune), préparation de célébrations (mariages (sur rendez-vous), Pacs, parrainage civil).
- Opérations funéraires : gestion des concessions, autorisations diverses, certificats d'hérédité.
- Accueil mairie : Pass culture

Mairie annexe Nord

5 place Bernard Lorjou
41000 Blois
Tél : 02 54 45 52 20

Démarches en ligne

Participer

AGENDA des sorties

Les essentiels

- Les numéros d'urgence
- L'annuaire de ma Mairie
- Horaires équipements culturels/touristiques
- Service d'intervention rapide (Sir)
- Annuaire des associations
- Grands projets
- Photothèque
- Vidéotheque
- Travaux en direct
- Stationnement
- La Ville recrute
- Marchés publics
- Agglopolys
- Office de tourisme
- Vente aux enchères

Newsletter
[>> S'abonner](#)

Uisit Blois
[>> Téléchargez l'application](#)



>> [Tous les numéros](#)

Vos quartiers



Horaires d'ouverture : lundi, mardi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures, mercredi de 13 h 30 à 17 heures et jeudi de 14 h à 17 heures.

Démarches possibles

- Formalités administratives : carte d'identité, certificat de vie, attestation d'accueil, légalisation de signature et certification conforme, recensement militaire, inscription au liste électorale, livrets de famille, délivrance de copies d'actes d'état civil, passeports (uniquement sur rendez-vous).
- Autres démarches : retrait des dossiers de logement, retrait de dossiers informations services scolaires, inscriptions scolaires lors de la campagne (uniquement lundi matin, mardi matin, jeudi matin et vendredi matin), dépôt des dossiers des déclarations d'urbanisme, déclaration de stationnement de véhicules épaves, signalements de stationnements gênants, dépôt de candidatures à un emploi, Pass culture.

Mairie annexe de Blois-Vienne

1 rue Dupré
41000 Blois
Tél : 02 54 56 58 00

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, jeudi de 14 h à 17 heures.

Démarches possibles

- Formalités administratives : carte d'identité, certificat de vie, attestation d'accueil, légalisation de signature et certification conforme, recensement militaire, inscription au liste électorale, livrets de famille, délivrance de copies d'actes d'état civil, passeports (uniquement sur rendez-vous).
- Autres démarches : retrait des dossiers de logement, retrait et dépôt de dossiers informations services scolaires, inscriptions scolaires lors de la campagne, dépôt des dossiers des déclarations d'urbanisme, déclaration de stationnement de véhicules épaves, signalements de stationnements gênants, dépôt de candidatures à un emploi, Pass culture.

Permanence mairie. Centre social Quinière

Espace Quinière
Avenue du Maréchal Juin
41000 Blois
Tél : 02 54 43 26 12

Horaires d'ouverture : le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le mercredi de 9 h à 12 h.
Attention : fermeture pendant les congés scolaires.

Démarches possibles

- Formalités administratives : carte d'identité, certificat de vie, attestation d'accueil, légalisation de signature et certification conforme, recensement militaire, inscription au liste électorale, livrets de famille, délivrance de copies d'actes d'état civil, possibilité de préparation du dossier passeport ou préparation dossier en ligne et prise de rendez-vous pour l'annexe Nord.
- Autres démarches : retrait des dossiers de logement, retrait et dépôt de dossiers informations services scolaires, dépôt des dossiers des déclarations d'urbanisme, déclaration de stationnement de véhicules épaves, signalements de stationnements gênants, dépôt de candidatures à un emploi, Pass culture.

Mairie à domicile

Vous devez vous rendre en mairie pour une démarche administrative et vous avez de grandes difficultés pour vous déplacer ? La mairie peut venir à vous sur demande motivée en téléphonant au 02 54 44 50 47.

Cette prestation n'est pas possible pour les passeports biométriques.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 17 h. Le jeudi de 14 h à 17 h

Démarches possibles

- Formalités administratives : carte d'identité, certificat de vie, légalisation de signature, demande de duplicata de livret de

En savoir plus

- >> Localiser les lieux sur la [carte interactive](#)
- >> Consulter la rubrique «[L'annuaire de ma Mairie](#)»
- >> Consulter la rubrique «[Service d'intervention rapide \(SIR\)](#)»

Ouvrir le plan du site ▼